

“ cents livres à ma mère, une croix de diamants fins et plusieurs autres bijoux, mon oncle me marque que tout cela monte à plus de quatre mille cinq cents livres, pour ma part cela fait 2250 livres. Vous voyez que 2250...1500...630...et 3500 font bien la somme de 7880 et que je suis en droit de redemander et que j'exige en effet cette année.

“ Ne serais-je pas déraisonnable à présent que je suis marié et dans le cas d'avoir des enfants de négliger mes intérêts et par conséquent les leurs. M. de Varennes sera plus riche que moi, et ne doit point trouver mauvais que j'exige à peu près tout ce qui doit me revenir. Les dettes de ma mère qui montaient à très peu de chose ont entièrement été payées par mon oncle Hazeur mon tuteur, il se trouve même par le compte de tutelle qu'il m'a envoyé que je suis redevable de quelque chose à ce sujet, mais il m'en a donné quittance.

“ Je rougis; Madame, en vérité de vous entretenir si longtemps de mes affaires, mais à qui pouvais-je mieux me confier qu'à une amie aussi respectable que vous, il faut même avant de finir que je vous dise encore un moyen dont je me sers dans ma procuration pour vous faire remettre de l'argent. M. Duchesnai, Seigneur de Beauport, et oncle de ma femme a touché sur le prix d'une maison vendue en commun par les héritiers de feuë Madame Duchesnai la somme de quatre cent soixante et dix-huit livres qui revenaient à Madame Demonceaux sa sœur et mère de ma femme, il y a de cela près de douze ans, toutes les demandes polies n'ont rien effectué vis-à-vis de M. Duchesnai, et enfin cette année je prends le parti dans la même procuration d'enjoindre au procureur de le faire compter de la dite somme et de vous la remettre. Ce M. Duchesnai est encore un de ces hommes déraisonnables qui ne veulent pas venir à main compte, il y a seize ou dix-sept ans que Madame Duchesnai est morte, on ne saurait l'engager à partager la succession, tantôt il offre